

Vous propose une conférence sur :



DOMMAGE CORPOREL

La capitalisation des préjudices futurs : quel taux ? quelle mortalité ?

1. **Présentation et introduction :** Maître **Frédéric BIBAL**, *Avocat à la Cour*
Maître **Claudine BERNFELD**, *Avocat à la Cour, Présidente de l'ANADAVI*
2. **Le point de vue de l'actuaire européen :** Monsieur **Chris DAYKIN**, *ancien Président du Groupe consultatif actuariel européen, ancien Président de section de l'Association internationale des actuaires, Actuaire honoraire du Gouvernement britannique*
3. **Le point de vue de l'actuaire français :** Monsieur **Frédéric PLANCHET**, *Actuaire agrégé de l'Institut des actuaires français, membre du Jury et de la Commission d'agrément des tables de mortalité de l'Institut des actuaires français, Professeur associé d'actuariat à l'Université de Lyon I*
4. **Le point de vue de l'assureur :** Monsieur **Pierre-Yves THIRIEZ**, *Président de l'AREDOC, AXA Particuliers et Professionnels, Direction des Règlements IARD*
5. **Le point de vue de l'économiste :** Monsieur **Jacques-Denis LE ROY**, *Ancien élève de l'Ecole Polytechnique, coauteur de "l'Evaluation du préjudice corporel."*
6. **Le point de vue de l'universitaire :** Monsieur **Philippe BRUN**, *Professeur de droit à l'Université de Savoie, Directeur du Master du Droit du dommage corporel.*
7. **Le point de vue du magistrat :** Monsieur **Benoît MORNET**, *conseiller à la Cour d'Appel d'Agen*



Mardi 16 avril 2013
de 14h à 17h

A l'Auditorium - Maison du Barreau
2/4, rue de Harlay – 75001 PARIS

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

EFB - Service de la formation continue
Inscription uniquement en ligne
Site internet : www.efb.fr (formation continue)

L'équipe formation continue est à votre écoute.
N'hésitez pas à nous faire part de vos commentaires
et besoins : efbfc@efb.fr